

Section 2.—Prix de détail.

Le relevé des données et le calcul des nombres-indices des prix de détail et du coût de la vie se font conjointement par le Bureau Fédéral de la Statistique (ministère du Commerce) et le ministère du Travail. Les séries de nombres-indices qui en résultent sont calculées à deux points de vue différents. Les calculs du ministère du Travail ont pour but de suivre les fluctuations du coût de la vie des ouvriers dans les villes. Ils sont sous forme de budgets familiaux, principalement d'un budget familial hebdomadaire, couvrant les denrées alimentaires, le combustible et le loyer, publié mensuellement dans la "Gazette du Travail" depuis 1915 et annuellement depuis 1911; de plus, on y introduit certains chiffres couvrant le vêtement, divers autres articles en plus de données supplémentaires sur le combustible et le loyer. Le ministère du Travail cherche par cette méthode à établir une base de calcul qui peut être immédiatement applicable aux données prélevées sur toute localité ou district à une époque quelconque en même temps qu'à toute classe de travailleurs, comme par exemple, les mineurs de charbon, qui ne vivent pas dans les villes. Les nombres-indices des prix de détail et du coût de la vie publiés par le Bureau sont calculés à un point de vue général, ayant pour but de mesurer les fluctuations de ces prix et le coût de la vie dans l'ensemble du Canada et ils sont calculés de manière à permettre des comparaisons avec d'autres nombres-indices généraux basés sur des principes similaires, par exemple, l'indice des prix de gros. Calculés comme ils le sont sur un principe global, c'est-à-dire la consommation totale de chaque denrée, les nombres-indices du Bureau fournissent une excellente mesure des changements dans la moyenne du coût de la vie au Canada pris séparément pour toute classe ou section particulières.

L'indice du Bureau a comme base l'année 1926 représentée par 100 pour être en harmonie avec les autres séries de nombres-indices paraissant dans ce chapitre. La méthode comportant le pondérage de chaque article, des groupes secondaires et principaux et le système dont on s'est servi pour calculer l'indice sont décrits aux pages 822-828 de l'Annuaire de 1931. Le ministère du Travail prend comme base 1913 = 100 tant pour le coût de la vie que pour le nombre-indice des salaires. Ainsi qu'on le peut voir par le tableau 7, le coût général de la vie a encore quelque peu baissé en 1931, étant tombé à 89.6 en 1931, de 99.2 en 1930. La baisse de l'indice des denrées alimentaires de 89.1 à 71.2 entre janvier et décembre 1931 et celle de l'indice du vêtement de 88.3 à 76.4 ont produit le fléchissement. Quant aux loyers, ils sont tombés de 105.5 à 99.3 au cours de l'année après avoir atteint le sommet en 1930. Les indices du chauffage et des divers n'accusent que de légers changements.

7.—Nombres-indices des prix de détail au Canada, 1914-1931, sur la nouvelle base- (1926 = 100).

Années.	Denrées alimentaires.	Chauffage	Loyer.	Vêtement.	Divers.	Totaux.
1914.....	68.9	64.5	62.2	63.9	66.2	66.0
1915.....	69.5	63.2	60.3	69.6	66.9	67.3
1916.....	77.5	64.5	60.9	79.7	70.2	72.5
1917.....	100.0	71.7	65.4	93.7	76.8	85.6
1918.....	114.6	78.9	69.2	109.5	86.1	97.4
1919.....	122.5	86.2	75.6	125.9	95.4	107.2
1920.....	141.1	102.6	86.5	153.2	104.0	124.2
1921.....	107.9	109.2	94.2	124.7	106.0	109.2
1922.....	91.4	104.6	98.1	105.7	106.0	100.0
1923.....	92.1	104.6	100.6	104.4	105.3	100.0
1924.....	90.7	102.0	101.3	101.9	103.3	98.0
1925.....	94.7	100.0	101.3	101.9	101.3	99.3
1926.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1927.....	98.1	97.9	98.8	97.5	99.1	98.4
1928.....	98.6	96.9	101.2	97.4	98.8	98.9
1929.....	101.0	96.4	103.3	96.9	99.0	99.9
1930.....	98.6	95.7	105.9	93.9	99.4	99.2
1931.....	77.3	94.5	103.0	82.2	97.4	89.6